



NOUVELLES de la FONDATION Leïla Fodil n° 28

juin 2008

Editorial

Le monde est inquiet.

Le prix des denrées alimentaires augmente dans des proportions inimaginables. Les ménagères occidentales doivent surveiller le niveau de leur porte monnaie. Dans certains pays il n'y a même plus rien à acheter.

Le prix de toutes les matières premières augmente.

Le développement de la Chine et de l'Inde est mis en accusation. Leur consommation de blé et de viande s'accroît. Ils achètent de façon massive des matières premières pour construire les objets de toutes sortes qu'ils nous vendent. Et, en payant peu leur main-d'œuvre, en ne lui accordant qu'une protection sociale dérisoire, ils exportent des produits manufacturés à des prix ruinant la concurrence. La spéculation a ajouté son effet délétère.

Les pays pauvres, ceux d'Afrique que nous connaissons bien, souffrent plus que nous. Ils avaient pris l'habitude de recevoir beaucoup d'aides. Celles-ci vont se faire plus rares. « Quand les riches maigrissent, les pauvres meurent. »

Le monde va changer. Les relations internationales vont être modifiées durablement. Nous entrons dans une ère du « chacun pour soi ». Par exemple : les grands exportateurs de riz de l'Asie cessent leurs ventes internationales pour éviter que leur population subisse l'augmentation du prix mondial du riz.

Les pays en développement vont devoir créer les moyens de leur autonomie de subsistance. Le président Wadé du Sénégal, dans une action spectaculaire, a décidé de mettre en valeur des terres cultivables qui jusque là ne l'étaient pas. D'autres devront faire de même. Le Mali, qui possède des millions d'hectares de terres aptes à produire du riz, peut les rendre plus rentables qu'actuellement. L'exemple de l'agriculture devra s'appliquer à tous les produits manufacturés.

Mais pour faire cela, il faut que les hommes et les femmes aient la capacité d'inventer, de créer, de gérer, de vendre. Ces capacités ne sont acquises que grâce à l'éducation.

On pense aussitôt à l'alphabétisation pour tous. Bien sûr. Mais cela ne suffit pas. Il faut former en grand nombre des techniciens dont les connaissances soient de même niveau que celles des concurrents des autres pays. Une telle formation exigera un effort sans précédent, dont les effets seront d'autant plus longs à se manifester qu'on aura commencé plus tard. Il est temps. Peut-être déjà un peu tard.

Docteur Jean Bernard JOLY

BURKINA FASO

Maternité de Koubri Monastère

Séjour de Marie et Jean Bernard Joly 2 au 8 Janvier 2008

Au mois d'août 2007, Annie Fonteneau avait visité la maternité, dont la construction était pratiquement terminée.

La contribution de la Fondation Leïla Fodil s'est élevée à plus des deux tiers de la dépense totale : construction du bâtiment et du mur d'enceinte, achat de matériel médical.



Les femmes devant la maternité

Sœur Gisèle a profité de notre passage en Janvier 2008 pour faire l'inauguration.

Les personnalités, dirigées par un maître des cérémonies qui veillait que chacun soit assis à la place qui lui convenait suivant son importance sociale, ont pris place

sous une tente. Un joueur de tambour donnait une petite aubade aux plus importants.

Nous étions au premier rang, à côté d'un chef coutumier en grand habit blanc couvert d'un chapeau multicolore.

Il y a eu des discours, entrecoupés par les chants et les danses des enfants des écoles et des groupes folkloriques.

Le ruban a été coupé par le Maire et par Jean Bernard. Les personnalités sont entrées. Sœur Gisèle faisait visiter.

De nombreuses femmes étaient venues des villages alentour. Marie est allée les chercher pour leur proposer une visite. Elles ont envahi la maternité dans une course joyeuse. On n'y pouvait plus bouger.

Il y a eu un repas et une fête. Au moins 500 personnes, en plus des personnalités.

100 kg de riz pour préparer le riz au gras ; 30 kg de maïs pour le tau ; une cuisse de bœuf ; 30 poulets et pintades ; légumes, tomates, oignons, ail, poisson séché pour les sauces. Bissap, bière, eau d'accueil, dolo, sucreries.

3

La cuisine des plats a commencé la veille vers 17 heures, après la fermeture des consultations. Tous les membres du personnel s'étaient fait un plaisir et un devoir de préparer.

La dernière cuisson de riz au gras a eu lieu vers 4 heures du matin.

Alors, tout était prêt, le sol nettoyé, les épluchures ramassées.

Les 50 personnalités invitées ont été servies dans le jardin de la Communauté des sœurs, assises sur des chaises rangées sous une tente : crudités, taboulé, bœuf en sauce avec riz au gras, poulet frit, poulet grillé, tau avec les deux sauces. Le dessert n'est pas d'usage.

Tous les autres, venus parfois de très loin, ont mangé jusqu'à plus faim et bu beaucoup de dolo, cette bière de mil si douce.

Ils ont dansé, chanté, pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que « la sœur leur dise de partir ».

Les accoucheuses traditionnelles, qui ne doivent plus exercer mais sont utilisées comme assistantes sanitaires dans les villages, ont fait une petite fête particulière à sœur Gisèle dans la cour de la communauté. Vieilles, édentées, elles ont chanté pour elle, l'ont entraînée à danser, l'ont embrassée et cajolée.



Les accoucheuses traditionnelles fêtent sœur Gisèle

Le lendemain, Marie donnait une formation à tous les membres du personnel soignant sur les méthodes naturelles de planification familiale.

Le jour suivant c'était au tour de Jean Bernard pour les soins d'urgence aux nouveau-nés à la naissance.

Sœur Gisèle nous écrit régulièrement :

5 avril : « La maternité est équipée. Le médecin chef a honoré ses promesses (don d'une table d'accouchement). Lundi 7 avril est la date retenue pour l'ouverture vraie. J'espère que tout se passera bien ! Vos documents (livrets de soins aux mères et aux nouveau-nés) sont reliés et à la disposition du personnel.

C'est ma profonde reconnaissance que je veux vous traduire aujourd'hui pour votre aide, votre soutien et tous vos efforts pour cette réalisation. Oui, merci du fond du cœur pour tout ; sans vous nous n'aurions pu offrir ce service à la population.

En toute amitié, Sœur Gisèle. »

7 avril : « Gabriel, le premier bébé est né. Le 11 mai, naissance du 29° bébé, en même temps que la première pluie. 25 mm d'eau, c'est bon ! »

MALI

Séjour de Marie et Jean Bernard Joly à Ségou du 9 au 29 Janvier 2008

Les écoliers grandissent.

Les premiers élèves recrutés dans les écoles privées sont maintenant en 6° année. En juin, 6 élèves passeront l'examen d'Etat qui conditionne le passage en 7°

année, première année de second cycle. Au départ, nous avons pensé limiter l'aide de la Fondation Leïla Fodil à l'enseignement primaire : savoir lire, écrire et compter. Mais nos correspondants, Alou Traoré et Abdoulaye Keita, nous ont fait observer que nous leur avons donné le goût d'apprendre et que pour accéder à un métier il fallait qu'ils continuent jusqu'au Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), l'équivalent de notre BEPC.

La Fondation Leïla Fodil ne pouvait pas supporter les frais du second cycle dans les écoles privées.

Après une longue discussion, nous avons convenu que nos élèves passeraient en second cycle dans des écoles publiques soigneusement choisies. Les frais de scolarité seront réduits aux frais de transfert d'une école à l'autre. La bourse mensuelle à la famille sera maintenue.

Comment ? Après avoir tant décrié l'école publique où vous ne vouliez plus inscrire d'élèves, vous allez maintenant y envoyer les élèves de la Fondation Leïla Fodil ?

En second cycle, les élèves sont moins nombreux. Les professeurs donnent un enseignement de bonne qualité, en langue française. Nos élèves sortant de 6^o année parlent et comprennent bien le français, ils auront toutes les capacités pour bien suivre leurs cours.

Si vous souhaitez rejoindre les 26 parrains qui accompagnent déjà les études de 41 jeunes de Ségou au MALI

vous permettrez à un enfant de plus de suivre des études.

Dites-le nous, avant le 1^{er} août 2008, pour que nous puissions organiser la rentrée et nous vous donnerons plus de précisions sur le parrainage.

Elève du primaire	205 € par an	pendant 6 ans
puis secondaire	130 € par an	pendant 3 ans
Elève du CETI	353 € par an	pendant 4 ans
Elève Infirmière	310 € par an	pendant 3 ans
Elève couturière	215 € par an	pendant 3 ans

Bibliothèques scolaires

Nous avons visité les deux bibliothèques déjà construites, à l'école de la Mission et à Hampaté Ba.

Les tables et les étagères ont été confectionnées par un menuisier local. L'atelier de métallerie du CETI a fabriqué les chaises et les fenêtres. Nous ajoutons des ventilateurs plafonniers, ainsi qu'une grande natte pour le sol.

Les livres récoltés en France sont attendus avec impatience.

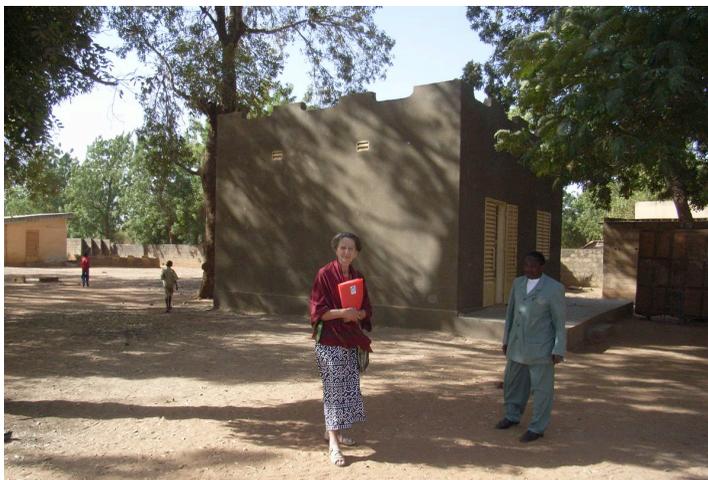
Pendant notre séjour, Firmin Sidibé, directeur diocésain de l'enseignement, a acheté à Bamako des livres de culture africaine en français. Le jour de notre départ nous avons admiré ses achats, très adaptés et faisant le bonheur des professeurs. Ils seront partagés entre la Mission et Hampaté Ba.

Dans les deux écoles, un maître en pré-retraite a été choisi comme bibliothécaire. Ils commencent à classer les livres déjà arrivés en janvier et février 2007.

Pierre Djiré, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Ségou, a formé des élèves de 8^e année d'Hampaté Ba à ce travail de classement et à l'animation d'une bibliothèque.

Quel nom donner à la bibliothèque de l'école de la Mission ?

Ce sera « bibliothèque Abdoulaye Keita », afin qu'après son départ à la retraite en juin prochain, son souvenir reste à l'école.



Devant la bibliothèque de l'école de la Mission, Abdoulaye Keita et Marie

20 Mai 2008 : 2400 livres sont partis, 800 kilos !

Roissy > Bamako par avion, avec la collaboration de l'association Partnairs, à destination de l'ambassade de France. Les destinataires de Ségou viendront les chercher à Bamako.

Merci à tous ceux qui ont permis que cette opération se réalise : le généreux donateur de la construction, les familles, écoles, bibliothèques, éditeurs qui ont

récolté et donné des livres, et la société Lippi qui a offert le transport d'Angoulême à Roissy.

Une troisième bibliothèque est en construction à l'école Pelengana Marché. La collecte de livres continue en France pour l'équiper.

Des nouveaux projets

1° Une école pour jeunes aveugles à Ségou

Salif Sangaré est ingénieur agronome. Aveugle lui-même depuis l'âge de 30 ans, il est président de la section de Ségou de l'Union Malienne des Aveugles (UMAV). Nous ne l'avions pas revu depuis plus de dix ans.

La Fondation venait de recevoir un don important en vue de construire un établissement destiné aux enfants. Notre visite à Salif n'était pas un hasard. Marie, Alou et moi sommes allés chez lui. A peine entrés dans sa cour, alors que je lui disais de loin un bonjour amical, il répondit : « Bonjour Jean Bernard ! » Nous nous sommes assis. Les nouvelles de la famille étaient bonnes. Il avait cessé ses activités de maraîchage, le travail de l'UMAV le prenant trop. Nous lui demandions ce que la Fondation Leïla Fodil pourrait faire en faveur des enfants aveugles.

Il répondit aussitôt :

« C'est Dieu qui vous envoie. Nous avons en projet de construire une école pour les enfants aveugles de la région de Ségou. Il y en a une à Bamako et une à Gao, Mais c'est trop loin. La cécité par avitaminose A, maladies infectieuses, accidents, est fréquente. Deux instituteurs de Ségou se sont spécialisés dans l'enseignement des aveugles, mais il n'y a pas de locaux adaptés. Le Centre d'Animation Pédagogique nous a prêté deux salles de classe dans l'école du Groupe Central. Une dizaine d'élèves suivent les cours. Et puis, il n'y a pas de matériel spécialisé. S'il y avait un internat, le nombre des enfants serait beaucoup plus important. »

Alors, c'est parti.

En deux jours, la Direction de l'Education, la Direction de la Santé, la Mairie, l'UMAV de Bamako, l'Ambassade de France, approuvaient ce projet.

Il reste à le réaliser : trouver un terrain, faire des plans pour 6 classes de 10 élèves, une salle de réunion, les dortoirs, réfectoire, cuisine..., prévoir une gestion malienne autonome, durable et sûre permettant d'accueillir les élèves.

Le temps sera long. L'amour sera le moteur. L'argent viendra.

2° Une petite maternité rurale

Ceux qui vont à Ségou, connaissent bien le village de Ségoukoro (Vieux Ségou). C'est là que la ville est née. C'est là que Mamary Coulibaly dit Biton, roi du Royaume Bambara de Ségou au XVIII^e siècle, est enterré.

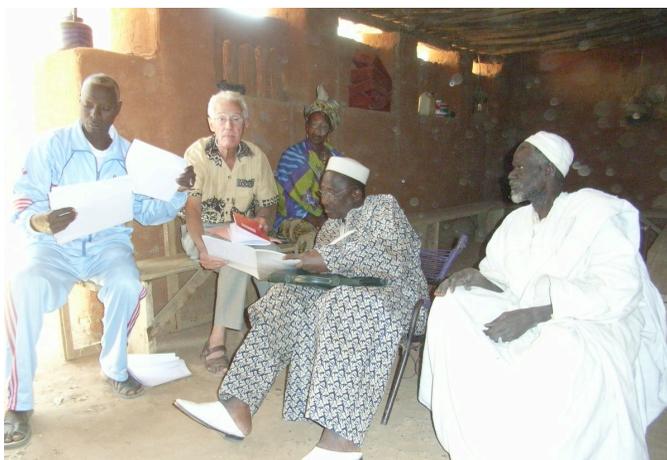
C'est un joli village au bord du fleuve, la mosquée baigne dans l'eau pendant les crues. Les touristes visiteurs sont nombreux.

Mais malheureusement pour les femmes, la maternité la plus proche est celle de Ségoukoura, mairie de la commune, située vers Ségou, à 15 Km à l'Est.

Après avoir perdu la gloire de capitale de région, Ségoukoro est maintenant au bout du monde.

Chaque année, 100 naissances. Deux morts maternelles !

Une petite maternité relais, avec la présence d'une matrone, permettrait de suivre les grossesses normales, et de dépister afin de les référer celles qui présentent un danger. Le bureau pourrait servir de salle de soins pour traiter des blessures et des maladies urgentes.



Jean Bernard et Abdoulaye en discussion avec le chef de village et son adjoint

L'exposé du chef du village était si bien argumenté, que le Directeur Régional de la Santé a donné son accord pour fournir la matrone. L'étude commence.

Nous vous en donnerons des nouvelles dans le journal de la fin de l'année.

Séjour de Véronique Deval Sécherre et Jocelyne Ragot du 2 au 17 février 2008 SEGOU : Maternité Maya Boly

Je vais souvent à Ségou, grâce au soutien financier du club Soroptimist de la Charente. Cette année, Jocelyne Ragot, infirmière en retraite, m'accompagnait.

Nous avons travaillé avec madame Kamara Mima Tall, dans la maternité privée « Maya Boly », que nous connaissons bien.

Nous avons apporté des ligatures, du gel pour échographe, du cytotec, des gants, des doigtiers, des ballons de ventilation et du matériel de ménage.

Nous avons trouvé une équipe motivée, d'autant plus qu'une visite du Ministre de la Santé était prévue début mars.

La présence de Jocelyne a permis d'aborder certains détails concernant l'organisation des soins et l'hygiène. Nous avons fait poser une fenêtre dans le local de stockage pour éviter l'empoussièrage ; fait peindre les placards du bloc opératoire et mettre en place une étagère supplémentaire.

Des protocoles d'entretien des locaux et du matériel ont été rédigés.

La salle d'accouchement est fonctionnelle. Les boîtes d'instruments ont été réorganisées. L'échographe fonctionne bien et rend toujours service.

Une étudiante canadienne à Ségou

En décembre 2007, une étudiante canadienne a demandé à la Fondation Leïla Fodil de l'aider à organiser un stage d'enseignement de 3 mois dans une école publique de Ségou, sans demande de financement.

Le 21 avril 2008, Maud nous a donné de ses nouvelles :

Je suis en stage depuis le 2 mars. Ma classe compte 75 élèves, qui ont théoriquement 11-12 ans (je suis en 6e) mais qui ont jusqu'à 20 ans dans la réalité.

La principale difficulté rencontrée, c'est réellement la barrière de la langue. Peu importe que mes leçons soient bien planifiées et bien expliquées, vient toujours un moment où je sens que ce sont les mots eux-mêmes qui ne sont pas connus des enfants. Très souvent, le maître

doit donc résumer la leçon en Bambara pour que les enfants en comprennent un minimum.

Le maître, assis derrière avec sa cravache sur l'épaule, gère les comportements déplacés.

Bref ! Un univers complètement différent, mais c'est ce que je désirais en venant ici.

J'aimerais bien savoir dans quelles écoles vous travaillez sur Ségou, je serais curieuse de comparer du privé parrainé avec du public.

Maude Arsenault étudiante de l'UQAM

Des nouvelles de Mamedi Gakou à Angoulême

Mamedi poursuit ses études de BTS comptabilité-gestion au lycée Ste Marthe d'Angoulême.

Après l'examen de fin de 1^o année, il passe en 2^o année.

Le 26 mai il commence le stage obligatoire de 5 semaines en comptabilité à l'entreprise Bermax de St Yrieix.

Cet été, il va pouvoir travailler : en juillet sur les chantiers de l'entreprise Rénovation Bâtiment de St Yrieix. En août au magasin Super U de Villebois Lavalette.

Le téléphone portable est le cordon ombilical qui le relie à sa famille et à ses amis du Mali qui sont très fidèles à communiquer avec lui.

Pensez à consulter le site

www.fondationleilafodil.org

VIET NAM

Planification familiale naturelle

Séjour de Marie Joly à Hà Nội du 5 au 13 avril 2008

Voilà maintenant 10 ans que j'ai commencé avec le docteur Pham Xuân Tiêu à enseigner la planification familiale naturelle (TQS en vietnamien) à la paroisse de Thai Hà de Hà Nội. Au mois d'avril, nous avons constaté le chemin parcouru.

Il nous semble que le courant est vraiment parti.

Sous l'impulsion du père Hiên, curé de la paroisse et responsable de la Pastorale Familiale du diocèse, la vague se propage grâce au travail efficace de Monsieur Loï, catéchiste de sa paroisse, qui consacre une partie de son temps au programme TQS. Aidé par 3 autres formateurs, et soutenus par le docteur Tiêu, ils rayonnent dans 7 provinces.

La plupart des paroisses de Hà Nội ont maintenant accepté d'intégrer la présentation de TQS dans les cours de préparation au mariage avec des catéchistes formés pour cela. Au-delà de la technique, cela permet aux jeunes de mieux se connaître, d'apprendre à parler ensemble de leur vie sexuelle pour pouvoir choisir, en toute connaissance de cause, leur méthode de planification familiale. Plus de 1000 couples ont suivi ces cours en 2007.

Parallèlement à cela, messieurs Loï et Chiên et le dr Vy forment des utilisatrices de TQS. (80 nouvelles femmes en 2007.)



Un groupe d'utilisatrices en formation à Thai Hà

Le docteur Tiêu reste le conseiller et le formateur pour les cours de renforcement destinés à former des formateurs et monitrices. En 2007 il a donné 12 jours de cours, par sessions de 1 à 3 jours, pour un total de 50 personnes.

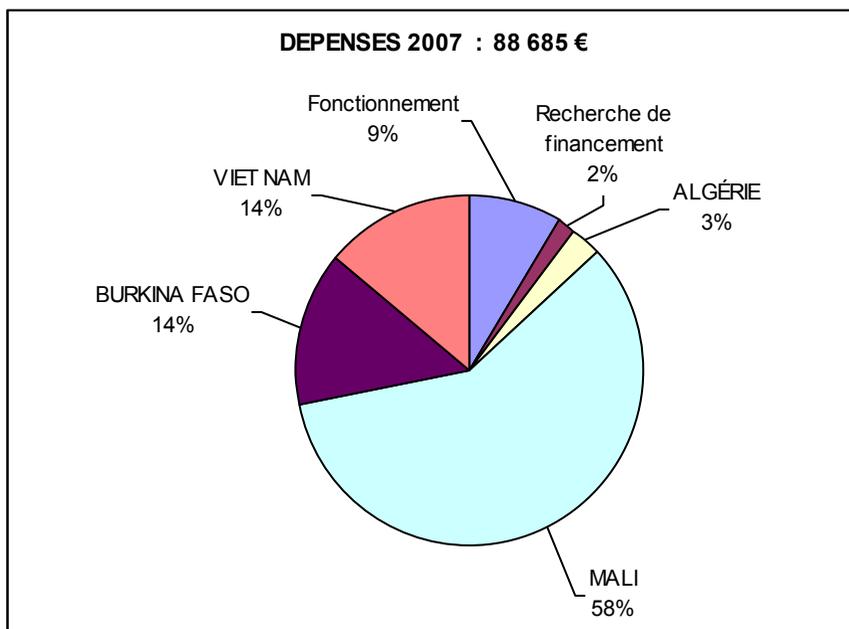
Les anciennes utilisatrices ont une fidélité remarquable et disent bien la confiance qu'elles ont dans cette méthode dont elles affirment l'efficacité.

Les nouveaux catéchistes formés sont entrés de plain-pied dans l'esprit de la planification familiale naturelle, avec plus de facilité que leurs collègues d'il y a 10 ans pour qui c'était tout nouveau.

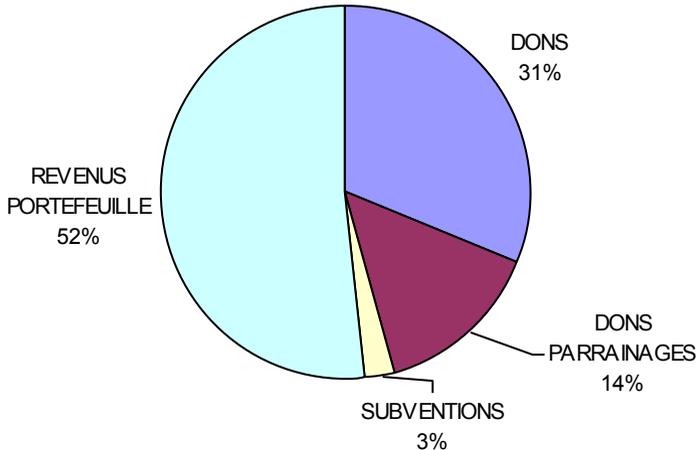
Le père Hiên vient d'être nommé à Saïgon. Mais grâce à lui, dans le nord du pays, l'autonomie est acquise pour l'organisation du programme.

Le soutien financier de la Fondation Leïla Fodil reste nécessaire car les catholiques n'ont pas d'autre ressource que les dons qu'ils reçoivent. Le budget comprend une indemnité mensuelle pour le dr Tiêu, mr Loï et le dr Vy et une somme annuelle pour l'organisation des formations et le matériel pédagogique.

C'est grâce à vous, généreux donateurs, que nous pouvons continuer ce soutien.



ORIGINE des RECETTES 2007



VOULEZ VOUS FAIRE UN DON ?

66% de la somme donnée est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Aujourd'hui si vous donnez 100 €, cela vous coûtera seulement 34€

VOULEZ VOUS FAIRE UNE DONATION OU UN LEGS ?

Ils sont exempts de tous droits

Prenez contact directement avec le Président de la Fondation et avec votre notaire.

PENSEZ AUX DONS QUE VOTRE ENTREPRISE PEUT FAIRE :

Ils bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% de leur montant dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires

Envoyez votre don par chèque à
FONDATION Leïla Fodil - 37 boulevard de Bury - 16000 ANGOULÊME

Un reçu fiscal vous sera adressé.

tél : (33) (0)5 45 95 28 52 fax : (33) (0)5 45 94 62 45
adresse e-mail : courrier@fondationleilafodil.org

A l'attention de ceux d'entre vous qui payent l'I.S.F
Il est encore temps de faire un don à déduire de votre I.S.F. 2008

La Fondation Leïla Fodil, reconnue d'utilité publique, est éligible au dispositif de la loi en faveur du Travail de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat (TEPA) qui instaure un nouveau régime en matière de dons effectués par les redevables de l'I.S.F., au profit d'organismes d'intérêt général. (art. 200-1 a du Code Général des Impôts.)

75% des dons effectués avant le 15 juin 2008 peuvent être déduits du montant de l'I.S.F. à régler.

Un don de 500 € permet de déduire 375 € de l'I.S.F. à payer au 15 juin 2008.

Le montant de la déduction ne peut excéder 50 000 €.

Nous vous enverrons le reçu fiscal qui doit être joint à la déclaration, dès réception de votre chèque. S'il ne vous parvient pas avant le 15 juin, il vous est possible de l'envoyer un peu plus tard.